

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



SYNDICAT MIXTE
BASSIN
BRUCHE
MOSSIG

Le mot du Président.....	3
Le bassin versant Bruche Mossig : une échelle d'action cohérente.....	4
La vie du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig	6
L'animation à l'échelle du bassin versant.....	9
La prévention des inondations.....	10
La préservation et la restauration des milieux aquatiques	14
Les actions de communication et sensibilisation	20
Les éléments financiers.....	23

Le mot du Président



En 2023, la mise en œuvre des programmes d'actions pour la gestion des milieux aquatiques et pour la prévention des inondations s'est poursuivie. Les études démarrées en 2022 ont abouti à des premiers résultats et de nouveaux projets ont été lancés.

Ces études permettent d'envisager des travaux dès le premier semestre 2024 pour la restauration écologique des cours d'eau et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Nous ne pourrions mener à bien ces projets sans une dynamique collective à l'échelle du bassin versant. Le rôle d'animation du Syndicat permet de fédérer les collectivités, les services de l'Etat et les associations dans la direction d'un territoire plus résilient au changement climatique.

Pour aboutir à des projets partagés, le dialogue avec les élus locaux et les habitants est également indispensable. Lors d'ateliers avec les élus communaux, de réunions publiques et de présence sur le terrain, nous avons constaté l'adhésion forte aux missions et projets que nous portons.

Cette année nous avons aussi renforcer nos actions de sensibilisation afin de renouer le lien entre les habitants et les rivières qui structurent les paysages de notre territoire. Je suis particulièrement enchanté du succès rencontré par l'évènement *La Bruche au fil de l'Eau* organisé en octobre à Molsheim avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Je tiens personnellement à remercier ce partenaire essentiel qu'est l'Agence de l'Eau, ainsi que les services de l'Etat et de la Région Grand Est pour leur soutien technique et financier.

Je remercie également les Vice-Présidents, les élus du comité syndical et l'équipe technique pour leur implication au service de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur le bassin Bruche Mossig.

À la lecture de ce document, vous aurez, tout comme moi, l'occasion de prendre connaissance et d'apprécier le travail réalisé au cours de l'année par l'équipe du Syndicat, en lien permanent avec les acteurs du bassin versant.

Jean-Luc SCHICKELE

Président du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig
Vice-président de la Communauté de communes
de la Région de Molsheim Mutzig
Maire de Mutzig

Le bassin versant Bruche Mossig : une échelle d'action cohérente



Chiffres clés



85 communes



6 EPCI



125 000 habitants



460 km de rivières

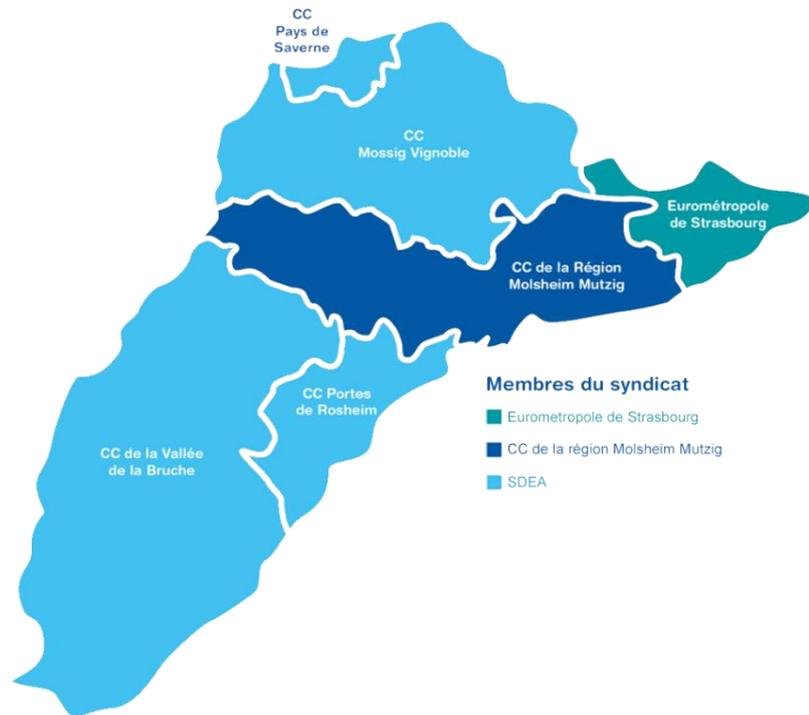
Le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig a été créé en juillet 2019 avec pour missions l'aménagement du bassin versant et la protection des milieux aquatiques. Il exerce ainsi une partie de la compétence « **gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** » (GEMAPI).

Concrètement, le syndicat mène des études et des travaux pour :

- ▶ **Réduire les conséquences dommageables des inondations** avec un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) ;
- ▶ Rétablir le **fonctionnement naturel des rivières** et améliorer leur **qualité écologique** ;
- ▶ Rétablir la **continuité écologique**, c'est-à-dire permettre aux poissons et aux sédiments de transiter librement dans les cours d'eau en supprimant les obstacles ;
- ▶ **Protéger les zones humides** existantes et restaurer celles qui sont dégradées.

Le syndicat a également une **mission de sensibilisation** des élus et des citoyens afin de mieux comprendre les rivières, d'accepter de vivre avec leurs variations et de les protéger.

Les 3 membres du syndicat sont la **Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig**, l'**Eurométropole de Strasbourg** et le **SDEA**. Le SDEA représente les communautés de communes qui lui ont transférées la compétence GEMAPI avant 2019.



Les membres du Syndicat sont compétents pour les **missions locales relevant de la GEMAPI** : gestion et entretien des digues, création et entretien des ouvrages de ralentissement des crues, entretien des cours d'eau,

Échelle de bassin versant

Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig

Alinéa 1

L'aménagement
de bassin versant



Alinéa 8

La protection et
la restauration des
milieux aquatiques



Échelle locale

Membres (EPCI, SDEA)

Alinéa 1

Ouvrages locaux
de ralentissement
des écoulements



Alinéa 5

La défense contre
les inondations



Alinéa 2

L'entretien
des cours d'eau



Le Syndicat assure la **cohérence** et la **coordination** de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant.

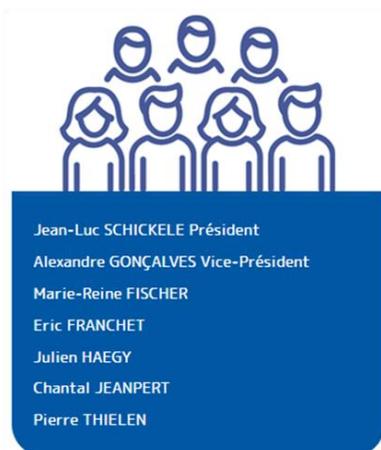
La vie du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig

Le comité syndical

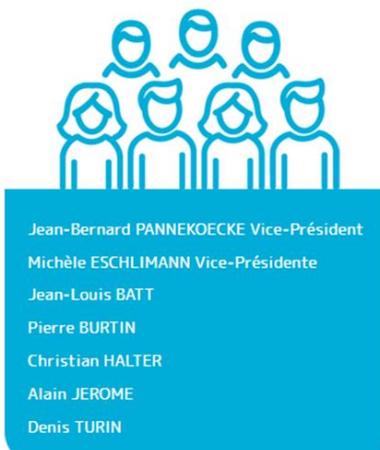
Le Syndicat est administré par un comité syndical composé de **21 élus**, dont **le Président**, M. Jean-Luc SCHICKELE, et **5 Vice-Présidents**.

Composition du comité syndical

Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig



SDEA



Eurométropole de Strasbourg



Le comité syndical s'est réuni lors de **4 séances** en 2023 :



Le comité syndical se réunit usuellement au siège du Syndicat, à Molsheim. Une fois par an, la séance est organisée dans une autre commune du territoire.

La séance du 24 mai 2023 s'est tenue à **Achenheim**. Elle a été précédée d'une **visite aux abords du Canal de la Bruche**, co-animée par les élus et équipes du Syndicat, de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

Au cours de cette visite l'histoire du Canal de la Bruche a été rappelée. Des exemples des travaux de modernisation des ouvrages hydrauliques menés par la CeA ont pu être observés. Le réseau hydrographique associé au Canal, composé des « Muehlbach », a également été présenté, ainsi que l'étude lancée par le Syndicat pour la redynamisation de ces cours d'eau. L'Eurométropole de Strasbourg a présenté les problématiques d'inondations du Muehlbach, qui est busé dans la traversée d'Achenheim, ainsi que les projets en cours pour diminuer les dommages liés aux inondations.



La conférence des maires

Le 28 juin 2023, la **conférence des maires** du bassin versant Bruche Mossig s'est réunie à Gresswiller. Les équipes municipales ont pris connaissance de l'avancement des programmes d'actions portés par le Syndicat. L'interaction entre les missions du Syndicat et les compétences communales a été rappelée.

L'équipe du Syndicat

En 2023, l'équipe du Syndicat s'est agrandie grâce à une mutualisation de poste avec la Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig. Depuis le 1^{er} juillet, **Delphine GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET** a ainsi rejoint l'équipe en tant que **chargée de la commande publique** (à hauteur de 30% de son temps de travail).



L'effectif du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig est donc de **3,7 équivalent temps plein** répartis entre **5 agents** au 31 décembre 2023.



Morgane PACAUD
Directrice



Estelle PALFRAY
Secrétaire



Marina UTASSE
Chargée de mission
prévention des inondations



Frédéric SCHAEFFER
Chargé de mission
milieux aquatiques

L'animation à l'échelle du bassin versant

Les missions d'animation du Syndicat permettent d'assurer la **concertation** et la **coordination** des acteurs locaux pour la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant.



En complément du lien permanent avec les collectivités et partenaires, des **instances techniques** sont réunies régulièrement pour **partager la connaissance**, identifier les problématiques, **proposer des actions et définir leurs priorités**. Ces instances sont pilotées par le Syndicat et rassemblent les collectivités, les services de l'État, l'Agence de l'Eau, les chambres consulaires et les associations.

Pour chaque projet mené par le Syndicat un **comité de pilotage spécifique et/ou des instances techniques** sont constitués afin de **suivre l'avancement des études**, de **définir collectivement les orientations** et d'**anticiper les démarches réglementaires**.

Le Syndicat participe également au **suivi des projets** en cours sur le territoire, directement liés à la GEMAPI ou plus transversaux :

- projets de travaux sur les affluents de la Mossig (SDEA)
- projets de travaux sur le Muehlbach (Eurométropole de Strasbourg)
- études pour le rétablissement de la continuité écologique (CeA, SNCF Réseau, Fédération de pêche du Bas-Rhin)
- démarches intercommunales *Trame verte et bleue*
- études de dangers des systèmes d'endiguement
- étude hydraulique du Barembach (Ville de Schirmeck)
- projets accompagnés par Natura 2000
- démarches *Petites villes de demain* et *Territoires Engagés pour la Nature*
- réseau des Associations Foncières Pastorales de la Vallée de la Bruche



Cette présence permet d'apporter une **expertise technique** et d'assurer la **cohérence des actions en lien avec la GEMAPI** à l'échelle du bassin versant.

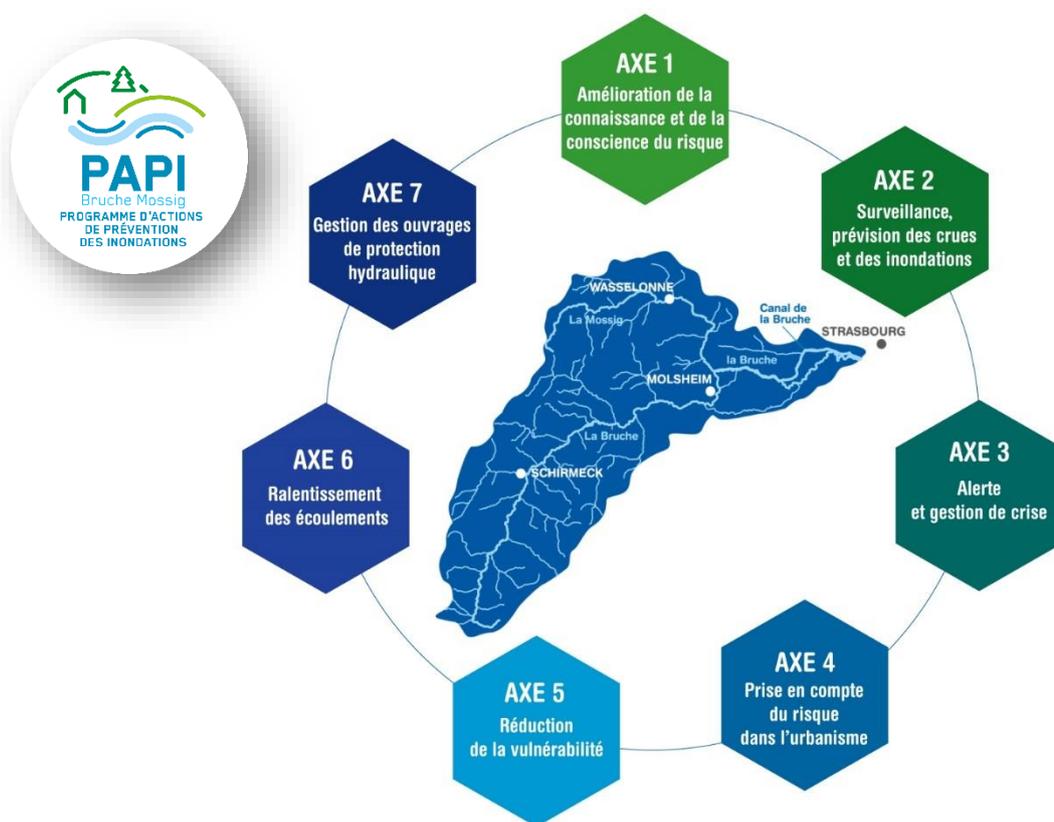
Pour mener à bien les missions d'animation et de gestion de projets, le Syndicat reçoit des **aides financières** de l'**Agence de l'Eau Rhin Meuse** et de l'**État**.

La prévention des inondations

Le bassin versant de la Bruche et de la Mossig est particulièrement vulnérable aux inondations. En février 1990, une **crue majeure de la Bruche** a engendré des dégâts importants depuis Schirmeck jusqu'à Strasbourg. Plus récemment, **des orages avec de fortes intensités de pluies** ont généré des crues exceptionnelles sur des ruisseaux : en 2016 à Wasselonne et Romanswiller, en 2018 à Gresswiller et Urmatt, etc.

Des mesures préventives et correctives ont été mises en place à des échelles très locales par les communes et les intercommunalités. Cependant, pour plus d'efficacité, **la prévention des inondations nécessite une approche globale et intégrée à l'échelle du bassin versant.**

Le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig s'est ainsi engagé dans **une démarche de programme de prévention des inondations (PAPI)**. Cette démarche est encouragée par l'Etat et déployée avec succès dans de nombreux territoires français. Elle se décline selon 7 axes de travail pour une approche complète de la prévention des inondations.



La première phase est le **programme d'études préalable (PEP) au PAPI** pour une durée de 2 à 4 ans. En juillet 2021, le PEP PAPI Bruche Mossig a été validé par le comité syndical et transmis à la Préfecture. **Par courrier du 12 mai 2022, la Préfète du Bas-Rhin a validé le PEP Bruche Mossig**, permettant ainsi le démarrage de sa mise en œuvre.

Les 21 actions inscrites dans le PEP PAPI sont portées par le Syndicat et ses membres et bénéficient d'un financement du Fonds de préventions des risques naturels majeurs, dit **Fonds Barnier, de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et de la Région Grand Est.**

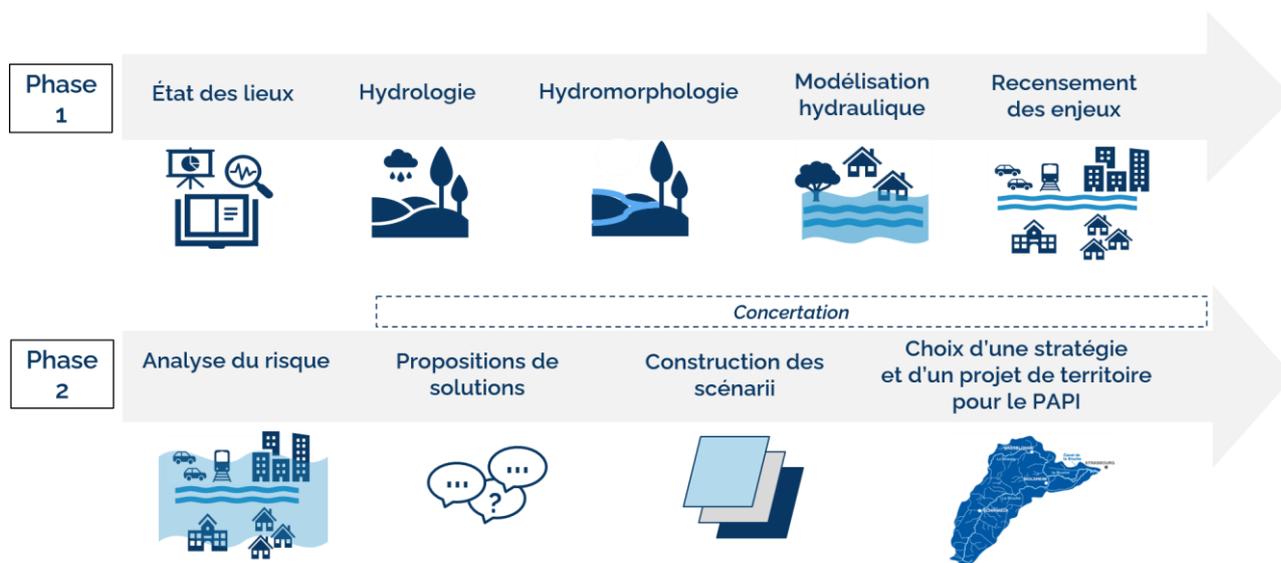
L'étape PEP PAPI se concentre uniquement sur les 5 premiers axes de la prévention des inondations et a pour **objectif de construire un PAPI « complet »** qui comprend des actions et des travaux pour réduire les conséquences dommageables des inondations.

Suite à son premier comité de pilotage en décembre 2022, une **demande de modification du programme d'actions** a été sollicitée auprès de la Préfecture. Cette modification consistait principalement à **intégrer les études de dimensionnement des ouvrages de ralentissement des crues sur les affluents de la Mossig**, menées par le SDEA depuis 2022. L'évolution du PEP PAPI a été **officiellement validée par courrier de la Préfète en septembre 2023**.

Le **comité technique** puis le deuxième **comité de pilotage** se sont réunis au dernier trimestre de l'année 2023 pour partager l'avancement de la mise en œuvre des actions.

Étude globale du bassin versant

Pour la mise en œuvre du PEP PAPI, le Syndicat porte une **étude globale du bassin versant** qui permettra de mieux connaître la **vulnérabilité du territoire aux inondations** et aboutira à un **schéma de gestion globale** de prévention des inondations. Cette mission, sur une durée de 2 ans, a été confiée en novembre 2022 au groupement Setec Hydratec et SEPIA Conseils.



L'**état des lieux** s'est achevé au premier trimestre 2023. En complément des expertises de terrain et d'une analyse bibliographique, il a été enrichi par une concertation locale : une **dizaine d'ateliers de cartographie participative** a été organisée, réunissant **30 communes** situées sur les affluents de la Bruche. L'objectif était de **capitaliser la connaissance du fonctionnement des ruisseaux**, de leur aménagement et des problématiques d'inondations rencontrées par le passé.

Les différentes **étapes de la phase 1** sont menées de manière **parallèle** : les méthodes de travail ont été validées et des premiers résultats ont été présentés, en particulier pour le recensement des enjeux. Le **comité de suivi technique** de l'étude s'est **réuni deux fois** en 2023.

Pour la réalisation de l'étape de modélisation hydraulique, des **données topographiques** récentes et précises sont nécessaires.

L'outil principalement utilisé est le **modèle numérique de terrain (MNT)** qui est une **cartographie 3D du sol**, reproduisant ainsi la topographie naturelle. L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) a lancé un programme national pour l'acquisition de ces données et leur diffusion en libre accès. Seules les données brutes ont été diffusées en 2023 pour le territoire alsacien. Le Syndicat a donc **réalisé une prestation pour le traitement des données et la création du MNT** à l'échelle du bassin versant. Ce MNT est utilisé pour la modélisation hydraulique mais aussi pour les projets de renaturation des cours d'eau. Il est également mis à disposition des membres et des communes pour les études en cours.

Pour plus de précisions, le MNT doit être complété par des **levés topographiques terrestres** : sections des cours d'eau et dimensions des ouvrages situés dans le lit des cours d'eau (ponts, seuils, vannes, etc.). Un **accord-cadre** a été conclu en mai 2023 avec le cabinet LAMBERT & Associés. La prestation pour le PEP PAPI comprend la réalisation d'environ **500 profils en travers** de rivières et **450 levés d'ouvrages**. Les levés et leur traitement ont été réalisés entre juillet et décembre.



Sensibilisation au risque inondation

Plusieurs **actions de sensibilisation au risque inondation** ont été réalisées en 2023 : création d'un **logo** PAPI Bruche Mossig, publication d'une **plaquette PEP PAPI** Bruche Mossig (cf. page 20), tenue d'un **stand sur le thème inondation** lors de l'évènement *La Bruche au fil de l'eau* (cf. page 22) labellisé pour la journée nationale *Tous résilients face aux risques* (13 octobre).

L'action majeure fut la création d'un **outil pédagogique**, le **jeu « SuperSplash : Inondez la ville ! »**, conçu et réalisé par Alice Rochette et Loréna Jurjanz, duo de designers. Il permet une **approche ludique et locale** de la thématique inondation.



Le jeu décrit le **cheminement d'une rivière dans son bassin versant** : sur le principe d'un **chamboule-tout**, le joueur.euse est invité.e à inonder volontairement une ville. Il a été livré début octobre et utilisé lors de l'évènement *La Bruche au fil de l'eau*.



La préservation et la restauration des milieux aquatiques

Un **programme d'actions pour la restauration et la préservation des milieux aquatiques** est mis en œuvre depuis 2022, à partir de la connaissance collective du territoire, d'études existantes, et des problématiques identifiées sur le terrain. Le programme comprend des études et des travaux selon **4 axes** de travail :



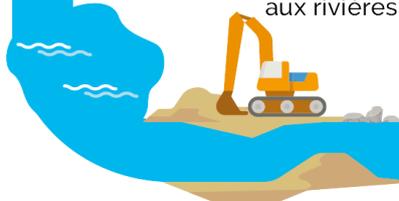
Rétablir la continuité écologique :

effacer, abaisser ou contourner les obstacles dans la rivière (seuils, barrages), entretenir les passes à poissons



Renaturer les cours d'eau :

la restauration hydromorphologique vise à redonner une dynamique et un espace de bon fonctionnement aux rivières



Préserver les zones humides :

inventorier et protéger ces milieux « éponges » captant l'eau excédentaire et la restituant durant les périodes sèches, les reconnecter à la rivière, replanter une végétation adaptée, etc.



Augmenter la résilience des milieux aquatiques face au changement climatique et aux phénomènes extrêmes :

repenser les usages, végétaliser, retracer le lit des cours d'eau, etc.

Préserver et rétablir la continuité écologique

Afin de préserver la continuité écologique sur la Bruche, le Syndicat a en charge **l'entretien de 4 passes à poissons** appartenant à la Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig.

Depuis 2022, la **surveillance** des ouvrages est assurée en **régie**. L'objectif est de s'assurer du bon écoulement de l'eau dans les ouvrages. L'ADAPEI Papillons Blancs assure les **travaux d'entretien** des passes à poissons et de leurs abords : retrait des embâcles qui obstruent les prises d'eau, fauche et enlèvement des déchets. Des travaux d'urgence d'évacuation d'embâcles importants ont été nécessaires en décembre suite à une crue de la Bruche. Le coût de l'entretien des ouvrages s'élève à environ **20 000 € en 2023**.

En février, une **opération exceptionnelle d'entretien et d'amélioration de la fonctionnalité de la passe à poissons de Mutzig** a été réalisée. L'ouvrage a été totalement **vidé et nettoyé**. La hauteur de chute entre les bassins a été adaptée pour améliorer la franchissabilité. Enfin, un batardeau supplémentaire a été placé sur le seuil du barrage afin d'augmenter le débit transitant dans la passe.

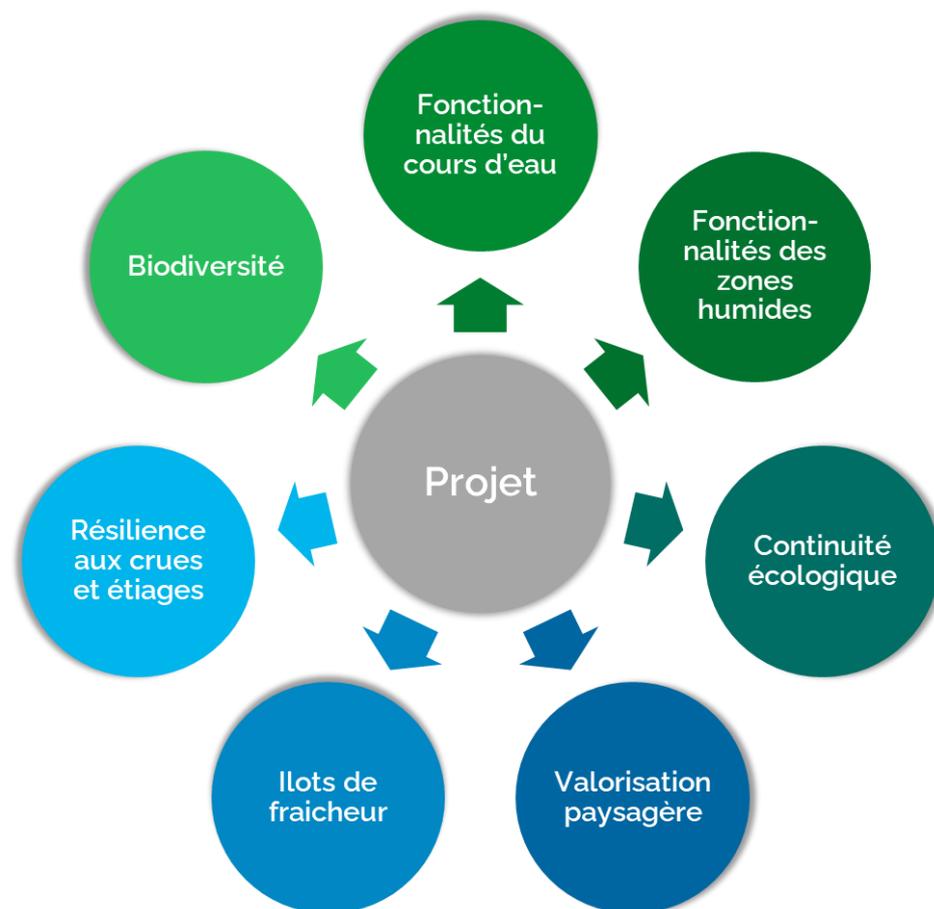


Pour rétablir la **continuité écologique**, le Syndicat **accompagne des propriétaires dans une démarche de mise en conformité de leurs ouvrages**, en lien avec les services de la Police de l'Eau : aspects techniques et juridiques, recherche de financement, dialogue avec les riverains et les élus. En 2023, le Syndicat est intervenu sur **3 ouvrages hydrauliques** situés à La Broque (Bruche), Odratzheim (Mossig) et Wasselonne (Mossig).

Le **rétablissement de la continuité écologique** dans les rivières du bassin versant a fait l'objet d'une séance spéciale du **comité technique milieux aquatiques Bruche Mossig**. Les parties prenantes ont échangé concernant les **priorités d'actions**, le besoin d'un **meilleur partage de la connaissance**, la possibilité de **mutualiser** des moyens techniques et humains et les **possibilités de financement**.

Préserver et renaturer les cours d'eau et les zones humides

Les **premiers projets** pour **la restauration de la fonctionnalité des milieux aquatiques** ont démarré en 2022. Ces projets locaux sont menés en collaboration étroite avec les communes afin de répondre à des **objectifs multiples** :



Pour réaliser ces projets, le Syndicat bénéficie des **aides financières** de l'**Agence de l'Eau Rhin Meuse** et de la **Région Grand Est**.

Restauration hydromorphologique du Ruisseau d'Albet

Le projet de restauration hydromorphologique du **Ruisseau d'Albet** a été lancé en 2022 pour un tronçon de **1,2 km** dans sa traversée de **La Broque**. Les **études de dimensionnement** se sont poursuivies en 2023 et ont été validées en fin d'année pour des **travaux envisagés au printemps 2024**.

Les travaux permettront de tracer un **nouveau lit plus adapté** pour le ruisseau avec des **berges plus douces**, de **planter une ripisylve** concurrente à la Renouée du Japon, de **supprimer des obstacles à la continuité écologique** et de tracer des **nouveaux cheminements piétons**.

Les **riverains** concernés ont été associés avec une **réunion d'information** en avril.

Un **suivi scientifique** a été mis en place sur ce site afin de pouvoir évaluer l'état écologique initial et de suivre l'**évolution après les travaux**.



Vue du site après travaux (phase avant-projet), Artélia et Détours

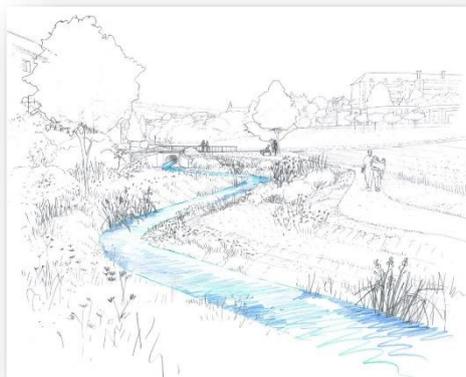
Découverte et renaturation du Heylenbach

Le projet de renaturation d'un **tronçon de 400 m du Heylenbach à Wasselonne** s'est également poursuivi en 2023 avec le **dimensionnement des travaux**, qui seront réalisés au cours de **l'été 2024**. Des analyses géotechniques, topographiques et naturalistes ont été intégrées aux études.

Les objectifs sont de restaurer localement un **espace de bon fonctionnement du Heylenbach** : remise à ciel ouvert de 200 m linéaire, création d'un **nouveau lit** avec des **méandres**, retalutage des berges, restauration de la **végétation**, etc.

Les travaux apporteront une **forte revalorisation paysagère du site** qui deviendra un lieu de promenade. La meilleure visibilité du cours d'eau, qui ne sera plus « caché » pourra avoir un impact sur la **conscience du risque inondation** par les habitants.

Un **suivi scientifique** a également été mis en place sur ce site afin de pouvoir évaluer l'état écologique initial et de suivre l'**évolution après les travaux**.



Esquisse du projet, ANTEA et DIGITALE Paysage

Restauration du Stillbach et des zones humides associées

Le **Stillbach** est un **affluent de la Bruche** qui traverse les communes de Still et Dinsheim-sur-Bruche. Il a été **rectifié** sur une grande partie de son linéaire qui est devenu rectiligne. Le **Bitzenbaechel** est un ruisseau affluent du Stillbach, qui a été **fortement modifié et contraint** dans la **traversée urbaine de Still**.

La commune de Still est régulièrement **confrontée aux inondations**. En **juin 2016**, un fort épisode orageux a provoqué **l'inondation de plusieurs habitations**, essentiellement par débordement du Bitzenbaechel.



Une **étude hydraulique et écologique du Stillbach et de ses affluents** a été menée par la commune en 2018. L'étude donne des **pistes pour ralentir les écoulements et améliorer le fonctionnement hydromorphologique** des cours d'eau. Ce projet de restauration écologique est l'une des suites de cette étude.

Le projet porté par le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig concerne la **zone de confluence du Stillbach et du Bitzenbaechel et les prairies inondables** sur le lieu-dit « *Zehmatt* ».



Vue aérienne du site. WE SCAPE

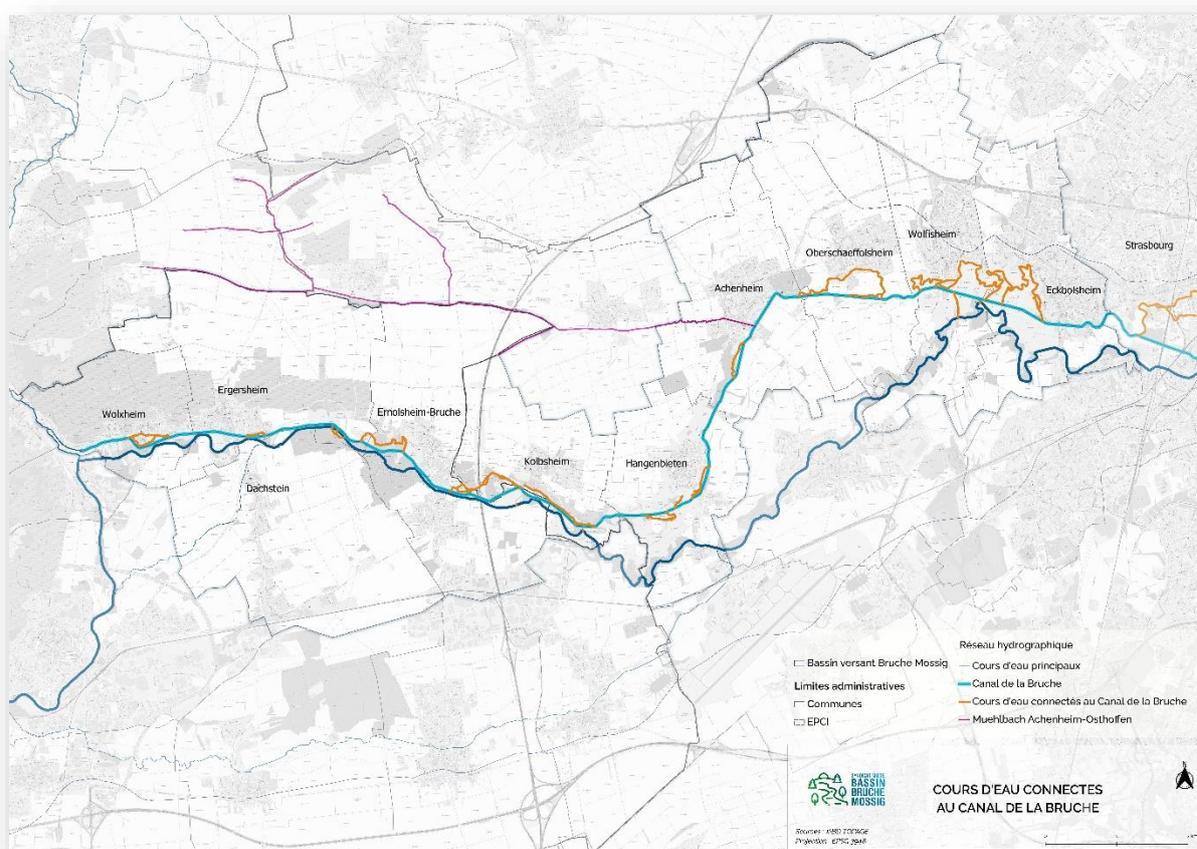
Les travaux permettront aux cours d'eau de **rétablir leur équilibre hydromorphologique**, d'améliorer la **fonctionnalité des zones humides** et de **ralentir les écoulements** en cas de crue. Le projet a également un objectif de **valorisation paysagère** du site qui pourra devenir un **lieu de promenade pédagogique** pour les habitants.

La **maitrise d'œuvre a débuté au cours de l'été 2023** et est réalisée par le groupement ARTELIA et WE-SCAPE. La première phase d'avant-projet (AVP) permettra de proposer des **scénarii d'aménagement** du site en début d'année 2024. Les travaux sont envisagés au second semestre 2024 ou au printemps 2025.

Devenir plus résilients face aux sécheresses

Les périodes de **sécheresse** et d'**étiage** (bas débits) ont des impacts sur les milieux aquatiques et la biodiversité qu'ils abritent : manque d'oxygène, température de l'eau trop élevée, assèchement de certains ruisseaux, etc.

Certains cours d'eau sont plus sensibles comme par exemple, la dizaine de cours d'eau **alimentée artificiellement par le Canal de la Bruche**. Une **étude** de ce réseau hydrographique (27 km) a débuté au cours de l'été 2023. L'étude confiée au bureau d'études ANTEA va établir un **diagnostic hydrologique, écologique et des usages** pour ensuite proposer **des mesures adaptées de préservation ou de redynamisation** de ces cours d'eau dit « **Muhlbach** ». En plus d'une **expertise sur le terrain**, **4 ateliers de partage de connaissance** ont été organisés avec les **10 communes** concernées.



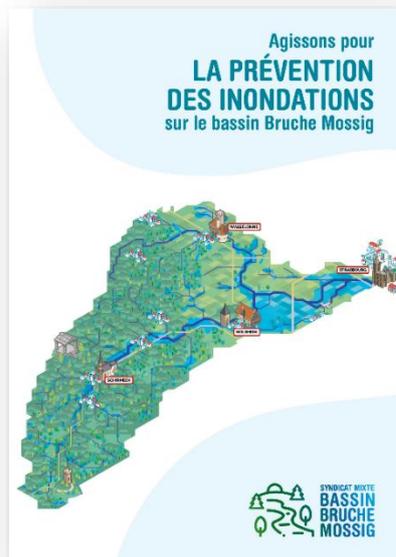
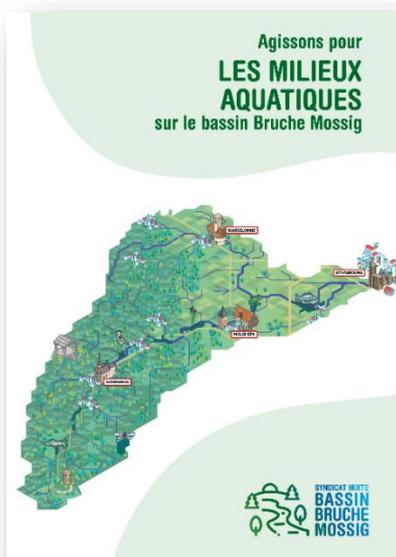
Le Syndicat est membre du **comité ressource en eau** piloté par la Préfecture du Bas-Rhin. Ce comité permet **d'assurer le suivi des épisodes de sécheresse** et des **mesures de limitation des usages de l'eau** en vigueur. Le Syndicat relaie ses **observations concernant les milieux aquatiques** et les questionnements des élus.

L'année 2023 a été marquée par **deux épisodes de sécheresse** : **6 semaines entre le 23 juin et le 4 août** puis **6 semaines du 20 septembre au 31 octobre**. Des limitations des usages de l'eau ont été mises en place par la Préfecture pendant ces périodes. Les niveaux de la Bruche sont descendus **sous le seuil de crise** en octobre.

Les actions de communication et sensibilisation

Les **actualités** du Syndicat et des **messages de sensibilisation** sont diffusés régulièrement sur le **site Internet** et sur les **réseaux sociaux** (Facebook et LinkedIn).

En 2023, le Syndicat s'est doté de **nouveaux outils de communication** pour une meilleure **visibilité de ses missions** et pour **véhiculer des messages de sensibilisation**.



La prestation a été confiée à l'agence de communication Welcome Byzance pour la création de **visuels numériques** ainsi que des **supports physiques** :

- **roll-up** de présentation générale du Syndicat
- **plaquette** 3 volets pour la prévention des inondations
- **plaquette** 3 volets pour la préservation et la restauration des milieux aquatiques



L'année 2023 a permis de développer les **actions de sensibilisation auprès du grand public**. Deux **sorties découverte** ont été animées par Frédéric SCHAEFFER, chargé de mission milieux aquatiques :

- 4 février : **Découverte de la tourbière de la Maxe** (à Grandfontaine)
Sortie coanimée avec des chargées de mission Natura 2000 et de l'Office National des Forêts, dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides.



- 29 octobre : **Les arbres protecteurs de la rivière** (la Hasel à Oberhaslach)
Dans le cadre de la Fête de l'arbre organisée par la Maison de la Nature Bruche Piémont.

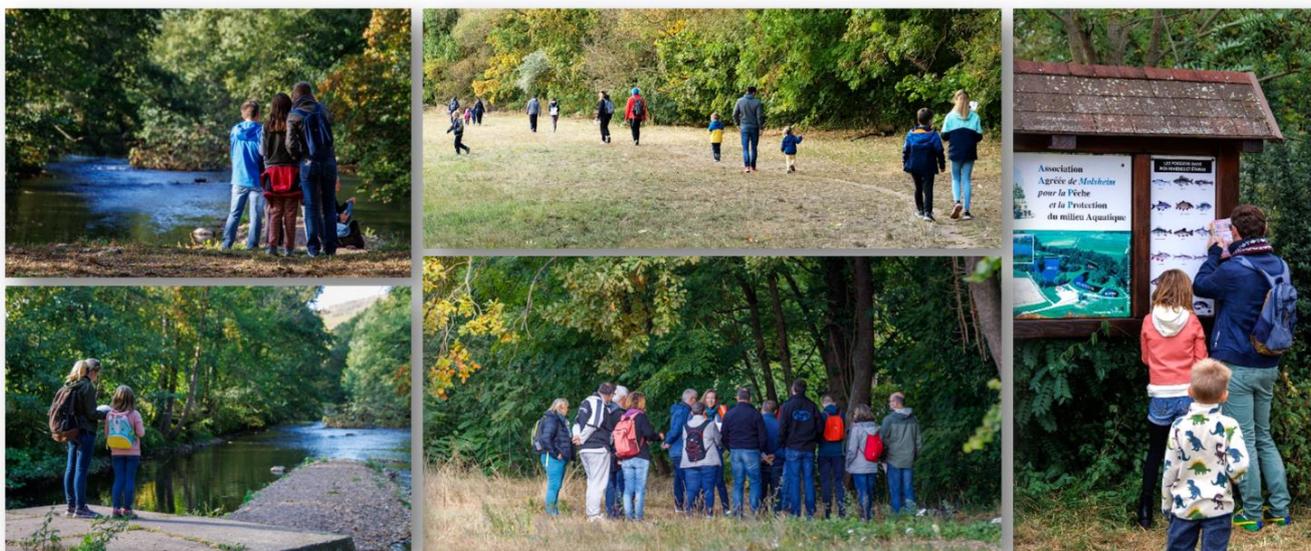


L'équipe du Syndicat a également participé à l'animation d'un **ciné-débat sur le thème « l'Eau et la Forêt »** à Rothau en septembre et à une **réunion publique sur le thème de l'eau** organisée par la commune d'Ergersheim en novembre.

Un **événement grand public** de plus grande ampleur a été organisé en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse : l'évènement **La Bruche au fil de l'Eau** s'est tenu dimanche 15 octobre 2023 à **Molsheim** et s'adressait à un public familial.

L'animation principale consistait en une **balade à énigmes** d'environ 5,6 km **le long de la Bruche et du Canal Coulaux**. Équipés d'un livret et d'une carte, les participants ont découvert en autonomie le **fonctionnement de la rivière** et les trésors qu'elle abrite. *N.B. : La balade à énigmes est encore accessible gratuitement sur l'application Baludik.*

Les **élus locaux** ont été invités à une **balade guidée** le long de la Bruche, sur le thème de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.



À la Maison des élèves, lieu de départ et d'arrivée, des **stands et animations ludiques** étaient proposés par le Syndicat, la Communauté de communes et des associations partenaires : Association Saumon Rhin, Maison de la Nature Bruche Piémont, Fédération de pêche du Bas-Rhin, ...

L'évènement a réuni **550 participants** et a été financé en partie par le fonds européen FEADER LEADER.



Les éléments financiers

Le budget primitif 2022 s'élevait à **994 696,03 €** pour la section de **fonctionnement** et **2 128 754,23 €** pour la section d'**investissement**.

Les principales recettes de fonctionnement du syndicat reposent sur les **contributions des trois entités membres** : **360 000 €** par an, soit **120 000 € par membre**. Le Syndicat bénéficie également de **subventions** de **l'Agence de l'Eau Rhin Meuse** et de **l'État** pour les missions d'animation : **136 994,87 €** en 2023.

Recettes de fonctionnement en 2023

	Budget 2023	Réalisé
Atténuations de charges et autres produits de gestion courante	€	481,25 €
Contributions des membres du Syndicat	360 000,00 €	360 000,00 €
Subventions	180 000,00 €	136 994,87 €
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>	<i>454 686,03 €</i>	<i>454 686,03 €</i>
TOTAL	994 686,03 €	952 162,15 €

Les **dépenses de fonctionnement** correspondent majoritairement aux **charges de personnel** et aux **charges générales** qui comprennent les frais généraux, **l'entretien des passes à poissons** et les **actions de communication**.

Dépenses de fonctionnement en 2023

	Budget 2023	Réalisé
Charges de personnel	206 500 ,00 €	206 222,08 €
Charges à caractère général <i>Frais généraux</i>		21 000,02 €
Charges à caractère général <i>Entretien des passes à poissons</i>	210 200,00 €	17 155,80 €
Charges à caractère général <i>Actions d'animation</i>		7 798,02 €
Autres charges de gestion courante	10,00 €	3,41 €
Dépenses imprévues	30 000,00 €	- €
<i>Amortissements</i>	<i>10 297,76 €</i>	<i>10 297,74 €</i>
<i>Virement à la section d'investissement (autofinancement)</i>	<i>537 688,27 €</i>	<i>- €</i>
TOTAL	994 696,03 €	262 477,07 €

Les investissements sont financés majoritairement par l'**autofinancement** et les **subventions** de l'**État**, l'**Agence de l'Eau Rhin Meuse** et la **Région Grand Est**.

Recettes d'investissement en 2023

	Budget 2023	Réalisé
Subventions d'investissement	1 330 000,00 €	347 413,08 €
Fonds de compensation de la TVA	- €	572,14 €
<i>Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)</i>	537 688,27 €	- €
<i>Résultat d'investissement reporté</i>	5 302,20 €	5 302,20 €
<i>Amortissements</i>	10 297,76 €	10 297,76 €
<i>Opération patrimoniales</i>	245 466,00 €	5 615,70 €
TOTAL	2 128 754,23 €	369 200,88€

En décembre 2021, des **autorisations de programme pluriannuelles** ont été approuvées par le comité syndical. Elles correspondent aux **investissements nécessaires pour les 2 programmes d'actions** : PEP PAPI (1,6 M€) et milieux aquatiques (1,99 M€).

Les **dépenses réelles d'investissements** en 2022 s'élèvent à **305 201,66 €** et ont été majoritairement dédiées aux **études : maîtrise d'œuvre** pour les projets de restauration de cours d'eau, études des cours d'eau connectés au Canal de la Bruche, étude globale du bassin versant pour le PEP PAPI et données topographiques.

Dépenses d'investissement en 2023

	Budget 2023	Réalisé
Immobilisations incorporelles <i>Frais d'études</i>	1 090 000,00 €	297 201,66 €
Immobilisations corporelles <i>Acquisition jeu Supersplash</i>	674 750,00 €	5 600,00 €
Immobilisations en cours <i>Acquisition jeu Supersplash</i>	35 250,00 €	2 400,00 €
Dépenses imprévues	83 288,23 €	- €
Opérations patrimoniales	245 466,00 €	5 615,70 €
TOTAL	2 128 754,23 €	310 817,36 €



2 route Ecospace
67125 MOLSHEIM

03.88.49.13.15.

secretariat@bassinversant-bruchemossig.fr

bassinversant-bruchemossig.fr